



BORT-LES-ORGUES

VIE MUNICIPALE

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL

Rédaction : Mairie de Bort-les-Orgues — Tél. (55) 96.00.29

EDITORIAL

Il m'eut été plus agréable de rédiger le propos de ce bulletin municipal sur des sujets d'ordre général et inspirés par le calendrier, comme la rentrée scolaire, le bilan de la saison touristique ou les orientations de la programmation municipale pour l'année 1985.

Hélas, il me faut aller à ce qui constitue malheureusement le problème du moment, à savoir la situation de l'emploi dans notre secteur, une situation qui engendre anxiété, déception, désarroi et difficultés de tous ordres pour ceux qui ont la malchance d'être concernés directement.

Dans sa dernière réunion, le bureau du Comité Local de l'Emploi a fait le point sur la situation dans la Haute-Corrèze : 1.251 demandeurs d'emplois dans le bassin d'USSEL-BORT fin Juillet 1984, en augmentation de 16 % par rapport à Juillet 1983. Ce chiffre représente 9,2 % de la population active de l'arrondissement. Les derniers licenciements de cet automne à USSEL et à BORT ne font évidemment qu'aggraver cette statistique. A BORT même, les Tanneries Corréziennes, société mise en place en Mai 1982, ont déposé leur bilan. La gestion qui dépend dès lors du Syndic nommé par le Président du Tribunal de Commerce, permet le fonctionnement provisoire et partiel de l'entreprise mais a provoqué le licenciement de 60 ouvriers et cadres-tanneurs.

Les Bortois ont un attachement particulier pour ce secteur d'activité parce qu'il est intimement lié à l'histoire des 100 dernières années de leur cité. Aussi ont-ils ressenti ce nouveau coup du sort avec une peine empreinte de nostalgie. Mais il est du devoir de tous de ne pas s'abandonner au désespoir et au défaitisme. La Municipalité et les Syndicats ont saisi les Pouvoirs Publics et pris des contacts avec les organismes et Ministères chargés de l'industrialisation et consulté d'éventuels repreneurs. Il faut garder une industrie de la Tannerie à BORT parce que l'outil de travail existe et parce qu'il y a chez nous un savoir-faire qui constitue un atout majeur.

Nous sommes d'autant plus confortés dans cette attitude volontariste que l'exemple récent du «sauvetage» des Maroquineries a donné raison à l'obstination de ceux qui ont cru en cette activité, qui en ont entrepris le redémarrage et sans doute réussi le redressement.

Les difficultés que rencontre notre cité ne doivent pas générer des réactions de clivage politique et déclencher des polémiques haineuses et personnalisées.

Pour gagner la bataille de l'emploi dans le contexte difficile que nous vivons, les Bortois et Bortaises doivent demeurer unis et déterminés. Notre réussite en dépend.

J.P. DUPONT
MAIRE DE BORT



ENSEIGNEMENT

★★★ RENTRÉE SCOLAIRE

Le 7 Septembre dernier, les établissements scolaires de notre cité ont accueilli 1291 élèves contre 1335 à l'occasion de la rentrée 1983.

Les jeunes bortoises sont moins nombreux cette année, puisque les écoles primaires enregistrent une baisse de leurs effectifs de 64 élèves, le C.E.S. perd 6 externes, et le Lycée Technique 10 externes.

Au niveau de l'internat du C.E.S. le nombre des pensionnaires passe de 22 en 1983 à 14 en 1984.

En dépit de ces tassements partiels et ponctuels, les effectifs globaux des deux établissements d'Enseignement Secondaire s'avèrent, cependant en hausse.

Le C.E.S., avec une population de 285 élèves, gagne 7 élèves, grâce à 22 demi-pensionnaires supplémentaires.

Le lycée technique avec 515 élèves retrouve son effectif des années 1975 - 1976, du fait de la progression du nombre des internes (+ 12) et des demi-pensionnaires (+ 25).

★★★ PRÉVISIONS DE TRAVAUX :

La commission a examiné de nouveaux dossiers de demande de subvention afin de pouvoir effectuer les travaux de maintenance suivants.

Au C.E.S.

- Couverture du clocheton et étanchéité.
- Réfection du carrelage dans le hall du réfectoire.
- Étanchéité des joints des éléments d'allège de la passerelle.
- Remplacement d'une pompe d'eau chaude soit un montant total prévisionnel de travaux de 19.318 Francs T.T.C.

Au Lycée Technique

- Remplacement de la tuyauterie de chauffage dans la galerie technique.
- Réfection de la corniche de la façade sud du bâtiment externat montant prévu des travaux 66.293 Francs.

CRÈCHE A DOMICILE

Créée par le Bureau d'Aide Sociale depuis 10 ans, la crèche à domicile de Bort compte actuellement 11 gardiennes réparties dans divers quartiers de la ville et 25 enfants.

Ouverte aux enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans, ceux-ci sont gardés au domicile de leur gardienne. Les gardiennes ou assistantes maternelles sont toutes agréées par la D.A.S.S. pour un nombre déterminé d'enfants (jamais plus de trois enfants de moins de 6 ans ensemble, enfants de gardiennes compris).

Titulaire d'un diplôme de puéricultrice, la directrice de crèche connaît les gardiennes, les enfants, leur rend visite chaque semaine afin de les aider et de les conseiller dans leurs tâches. Elle essaie de satisfaire les demandes des parents en tenant compte des affinités, des attentes, de l'âge des enfants qui cohabiteront chez la gardienne et même des comportements de l'enfant.

Calculé selon les revenus des parents le prix de journée est variable. (Le salaire de référence étant celui de novembre). Prix de journée minimum : 32 F. Dans ce prix est inclus le repas de midi et le goûter de 16 h.

Pour s'inscrire et se renseigner très exactement quant au tarif applicable à chacun, les personnes intéressées doivent s'adresser à M^{me} Ternisien, Directrice de crèche qui tient sa permanence à la Mairie tous les matins de 10 h. à 12 h. sauf le lundi.

SPORTS - LOISIRS - CULTURE

★★★ La piscine municipale a fermé ses portes le 2 Septembre. La saison se révèle satisfaisante puisque la fréquentation est en augmentation par rapport à l'an dernier. En effet le nombre des entrées passe de 9.092 en 83 à 10.212.

La progression est importante pour les entrées adultes (+ 500) et à un degré moindre des entrées groupes (+ 300) et abonnement enfants (+ 50). La fréquentation des scolaires fut sensiblement la même qu'en Mai-Juin 83, avec 2.873 entrées contre 2.831. La subvention d'Etat pour le fonctionnement passe de 3.640 F à 3.700 F, ce qui donne un total de recettes de 47.743 F en 1984.

En 1983, les recettes s'élevaient à 40.890 F, on enregistre donc une augmentation de 6.853 F soit 16,75 %, pour une hausse autorisée de 4,5 % du tarif des entrées.

Cependant, malgré ce résultat encourageant, le montant des recettes n'a pas de commune mesure avec le montant des dépenses (frais de personnel, fonctionnement et entretien). Le bilan qui sera prochainement communiqué, laissera un déficit important pour les finances locales.

★★★ La commission a réuni, le 13 Septembre comme chaque année, les chefs d'établissements scolaires, les Présidents des Associations Sportives, les coordinateurs E.P.S. et les services techniques municipaux afin d'établir, en concertation, les grilles d'utilisation des installations municipales et les calendriers des manifestations hivernales.

★★★ La subvention allouée par le Conseil Général de la Corrèze, au taux de 40 %, sur le montant de travaux de 455.000 F, soit 182.000 F, devrait permettre la réalisation du projet d'agrandissement et d'aménagement de la pelouse du stade de Football, dès le printemps prochain.

BILANS TOURISME

La saison touristique 1984 a semble-t-il souffert de deux handicaps le temps très variable en Août et un pouvoir d'achat incertain pour les catégories sociales les plus modestes.

Globalement la fréquentation des dix terrains de camping du périmètre Bortois s'avère médiocre. Le recul important par rapport à 1983 et 1982 ramène aux bilans de 1980 et 1981 avec pratiquement 15.000 nuitées de moins que lors de l'année référence et record 1979.

Après un mois de Juillet très ensoleillé et acceptable dans la plupart des terrains, le mois d'Août fut nettement mauvais la seule exception notable concernant les installations de la Siauve dont situation-classement et tarifs dressent une clientèle en forte partie étrangère aux possibilités financières évidemment différentes.

Pour ce qui concerne les terrains de camping Bortois : Beau Soleil, Le Tourlourou, La Cascade, les pertes sur l'ensemble de la saison reflètent la tendance quasi-générale dégagée des bilans «nuitées» pour le pays de BORT-ARTENSE, ceci malgré une prolongation des séjours en Juillet.

6.529 personnes ont fréquenté ces deux terrains municipaux permettant tout de même une recette de 241.038 Francs.



PERMANENCE DES ADJOINTS

SAMEDI DE 10 HEURES A 12 HEURES.

- OCTOBRE : MM. CHASTEL et BRUN
- NOVEMBRE : MM. SULLY et ROQUES
- DÉCEMBRE : MM. DESVERNOIS et MORELLO

MERCREDI ENTRE 11 HEURES ET 12 HEURES
M^{me} Weermeer (Affaires Sociales).

En dehors de ces permanences annoncées et assurées régulièrement, Monsieur le Maire reçoit exclusivement sur "rendez-vous".

FOIRES ET MARCHÉS

★★★ FOIRE DE SAINTE-CROIX

Traditionnellement le lundi (lendemain de la fête locale) elle connaît une affluente de plus en plus faible. Désormais, la rentrée des classes ne permet pas aux parents d'amener les enfants sur les manèges. Peut-être serait-il souhaitable de l'avancer au samedi ? Ceci n'est qu'une éventualité que la Commission étudiera, dans le souci de respecter au mieux l'intérêt général.

★★★ FOIRE PRIMÉE



Contrariée un peu par le mauvais temps, cette foire a connu un bon succès, tant par le nombre de participants que par la qualité du bétail présenté.

Les membres du jury, au nombre de six, eurent du mal à départager les concurrents. Voici le palmarès :

Veaux d'Italie. - Premier prix : Madame ESCOUROLLES, à SAINT-VICTOUR ; 2 M. François BESSON, à LA MONSELIE ; 3 M. Jean-Pierre LACOMBE, à SAINT-JULIEN-PRÈS-BORT ; 4 M. André CHAVEROCHE, à SAINT-FRÉJOUX ; 5 M. Honoré LEYGNAC, à LANOBRE ; 6 M. Thierry CHAVEROCHE, à SAINT-FRÉJOUX ; 7 M. Raymond CHABRIER, à VEBRET ; 8 M. Joël CHAMBRE, à USSEL ; 9 M. Albert BOYER, à SAINT-FRÉJOUX ; 10 M. Régis CHAMBRE, à USSEL.

Veaux de Lyon. - Premier prix : M. Edmond CHAMBRE, à SAINT-EXUPÉRY ; 2 M. François BESSON, à LA MONSELIE ; 3 M. Jean-Pierre LACOMBE, à SAINT-JULIEN-PRÈS-BORT ; 4 M. André BRUGEAILLES, à BEAULIEU ; 5 M. Michel COUDERT, à LANOBRE ; 6 M. Jean-Pierre VOISIN, à BORT ; 7 M. Alphonse MARCHE, à LANOBRE ; 8 M. Robert ESPINASSE, à CROS ; 9 M. Denis BRUGEAILLES, à BEAULIEU ; 10 M. Robert RIBES, à LANOBRE.

CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE

A partir du 5 Novembre 1984, le C.M.P.P. fonctionnera dans ses nouveaux locaux au Centre Culturel et Sportif, rue Victor-Hugo (à côté de la piscine).

Le C.M.P.P. offre ses services aux enfants et adolescents en difficulté dans leur milieu familial, social et/ou scolaire.

Il propose une prise en charge individuelle ou collective : rééducation orthophonique, psychomotrice, psychopédagogique, psychothérapie, après accord du médecin-conseil des caisses d'assurance maladie qui remboursent les prises en charge au C.M.P.P.

Les parents, les jeunes, les enseignants, les médecins, les travailleurs sociaux peuvent prendre contact avec le C.M.P.P. au : 96.82.64.

le LUNDI de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.
le MERCREDI de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

En dehors de ces jours-là les demandes peuvent être formulées au C.M.P.P. d'Ussel (Tél. : 72.30.88) sauf le lundi matin.

SUBVENTIONNEMENTS

Au titre de l'exercice 1984 et dans le cadre de la programmation annuelle étudiée par le Conseil Municipal, divers subventionnements ont été notifiés à la commune par l'autorité de tutelle :

- Renforcement du réseau eau potable, montant du projet 300.000F subvention obtenue 40 %.
- Bâtiments communaux : amélioration de l'atelier garage du parc voirie rue Jean Cocteau, représentant un investissement de 57.000 F bénéficiant de 20 % de subvention.
- Fonds Scolaire Départemental : les travaux concernant l'entretien des écoles primaires et maternelles soit une dépense de 85.000 F subvention allouée 40 %.

● Crédits déconcentrés :

Les ampliations d'arrêts parvenus à la Mairie de Bort fin septembre, représentent un ensemble exceptionnel de travaux au bénéfice du lycée et du collège MARMONTEL. Diverses opérations, en particulier réadaptation de l'atelier, réfection de toitures et sanitaires, remise en état de cages d'escalier, mise en conformité de l'installation gaz et de réseaux électriques concernent le collège. Remplacement de canalisations de chauffage, reprise de la couverture du préau et mise en conformité des installations électriques des ateliers sont prévus au lycée.

La totalité des engagements représente 944.803 F et les taux de subventionnement vont de 65 à 84 %, ce qui réduira très sérieusement la participation communale. Ces projets pour des raisons techniques, pratiques et budgétaires seront

répartis sur les exercices 1984 et 1985 conformément aux possibilités de réalisation prévues par les arrêtés de subvention. Ainsi les importants travaux de maintenance devenus nécessaires dans nos deux établissements secondaires, pourront-ils être effectués dans de très bonnes conditions financières.

- Il convient d'ajouter à cela le projet de réfection du stade annexe déjà mentionné et au niveau du Syndicat Mixte des Aubazines la seconde partie du collecteur général d'assainissement soit le tronçon allant de la crête du barrage à la base. Cette deuxième tranche complète la partie réalisée voici quelques mois de l'immeuble ECHAVIDRE au barrage. La subvention représente 40 % pour une prévision de travaux de 800.000 F, la commune de Bort, il faut le souligner ne prenant en charge au sein du Syndicat que 48 % du coût réel de l'opération.

AU FIL DES JOURS

★★★ LOTISSEMENT DU BOIS DE COIN

Restent disponibles sur première tranche, 9 lots, superficie de 500 à 1.200 m², prix T. T. C. 61.000 Francs à 96.000 Francs.

Pour tous renseignements, s'adresser :

MAIRIE DE BORT-LES-ORGUES - Téléphone : 96.00.29

Société d'Équipement d'Auvergne

8, Rue Denis Papin

Z.A.C. de PELBEX

15000 AURILLAC - Téléphone : (71) 63.52.01

★★★ MISE A JOUR DES CONNAISSANCES

Les séances de travail consacrées à la mise à jour des connaissances de base ont repris dès le début d'octobre.

Rappelons que cette organisation, qui a fonctionné courant 1984, avant l'interruption des vacances estivales, s'adresse aux personnes qui ont oublié ou croient avoir oublié les connaissances élémentaires de base en calcul, français, mais aussi à celles qui ont des difficultés face aux nécessités ou obligations de la vie quotidienne (lettres, formulaires, démarches ou interventions administratives).

Il ne s'agit donc pas d'un retour à l'école, mais d'une réactualisation des acquisitions élémentaires pour une meilleure adaptation aux contraintes et exigences de tous les jours.

Les séances de travail sont placées sous la responsabilité de Monsieur Pierre MAGNAUDEIX. La gratuité est totale. Programme, objectifs et horaires ont été définis en accord avec les personnes intéressées au cours d'une réunion préparatoire, le JEUDI 20 SEPTEMBRE, à 18 h. 15, à la MAIRIE.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à la Mairie de Bort (Bureau N° 2).

★★★ CIRCULATION - STATIONNEMENT

Après l'intense circulation estivale et les difficultés «Aoûtienne» traditionnelles, aux points sensibles de nos rues et avenues, l'écoulement du flux automobile a retrouvé sa fluidité et un certain calme.



Toutefois, l'attention des responsables chargés de la police «intra-muros» demeure fixée sur un certain nombre d'anomalies et d'abus qui devenant systématiques relèvent de l'inconscience ou de la provocation. À noter que la quasi-totalité des voitures en infraction sont immatriculées 19 ou 15 et très souvent la propriété de bortoïses ou de riverains qui ne sauraient ignorer contraintes et réglementations locales.

Ainsi, malgré la responsabilité extrême encourue en empruntant un sens interdit (la loi prévoit éventuellement le retrait du permis de conduire) il convient de constater que ce sont quasiment les mêmes personnes qui allègrement bafouent cette obligation, par exemple entre la place du marché et la Rue de Paris, ou même occasionnellement et semble-t-il selon l'humeur du moment dans cette dernière.

Ceci n'est pas acceptable et il ne saurait y avoir une infime minorité bénéficiant de tolérances moralement injustifiables et de toutes façons extrêmement dangereuses pour tous les autres.

★★★ ANIMATION ÉCLECTIQUE

Le calendrier estival des manifestations a comporté, comme chaque année, un éventail d'organisations très variées permettant de proposer, courant Juillet, des affiches hautes en couleur avec : stage de danse, production des Gounauds et de la fanfare, concerts, soirées dansantes, foire à la brocante, concours de boules, épreuve cycliste, championnat de tennis.

Courant août, l'A.S.B. et les Bort-Barians furent constamment sur la brèche, et se taillèrent la part du lion avec la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la fondation du club. Bureau temporaire des P.T.T. au centre culturel, exposition sur l'association et le rugby au faubourg, trois rencontres de qualité avec le stade TOULOUSAIN, TULLE, AURILLAC et BIARRITZ, soirée de gala, constituèrent les pôles essentiels de cette célébration étalée sur la quasi-totalité du mois d'Août.

Les autres centres d'intérêt les plus remarquables s'avèrent : les expositions à la gare de Bort, la grande soirée auvergnate, le national de pétanque, et le tournoi de tennis du 15 Août. À tout cela, il convient d'ajouter, évidemment, animation des Gounauds et de la fanfare, régates et expositions permanentes à la halle au blé et au Château de Val, sans oublier le travail particulièrement apprécié, accompli par l'animatrice municipale au sein des terrains de camping, et la disponibilité des bénévoles du comité des fêtes tout au long de la saison.

★★★ DÉCHARGE DES BÉCASSINES :

Après la participation de l'Etat et celle du Département de la Corrèze, l'engagement du Conseil Général du Cantal obtenu ces derniers mois va permettre la réadaptation de la décharge intercommunale des Bécassines.

Le projet qui prolongera l'utilisation du site actuel pendant une dizaine d'années supplémentaires prévoit la réalisation d'une route d'accès extérieure au périmètre exploité autorisant ainsi les déversements dans la partie supérieure de la décharge.

★★★ RECTIFICATIONS ATTENDUES

Une entreprise locale a engagé dès le 25 Septembre les premiers travaux destinés à rectifier le virage de la carrière route de champs. Cet aménagement très attendu apportera une amélioration incontestable sur cette départementale BORT-CHAMPS. À noter par ailleurs que les derniers et très importants travaux prévus aux portes de MAURIAC se sont terminés début septembre créant ainsi sur la jonction MAURIAC-BORT un itinéraire pratiquement totalement différent de celui emprunté encore voici 20 ans.



Panorama exceptionnel ouvert sur la ville après les rectifications de la route de Champs

«DE L'ÉCOLE PRATIQUE AU LYCÉE TECHNIQUE»

La récente rentrée scolaire a permis de constater la progression sensible des effectifs au Lycée et de noter avec satisfaction que le total enregistré soit 515 élèves s'avère le plus important atteint depuis Septembre 1976.

Ceci apparaît extrêmement important dans le contexte économique actuel l'établissement constituant avec les autres écoles de la ville un atout non négligeable ne serait-ce qu'en fonction, par exemple, des emplois offerts et des familles fixées.

Pourtant l'histoire du «technique» à Bort ne se vécut pas sans problèmes sérieux suscités tout au long d'un demi-siècle par une réadaptation continuelle aux exigences du moment.

Le 22 Décembre 1925, le Conseil Municipal et son Maire Jean-Baptiste BRUN approuvaient le projet de «l'école communale - cours complémentaire, avec internat et école pratique d'industrie». Après l'accord ministériel du 15 Juin 1926 le financement des travaux par l'assemblée locale intervint le 12 Avril 1927. Les travaux couvrirent les années 28-29-30 et l'inauguration eut lieu le 29 Juin 1930.

Dès le 24 Septembre 1928 cependant six classes de l'aile nord étaient prêtes à recevoir l'école primaire et la rentrée scolaire 1929 s'effectua à l'école pratique avec 22 élèves (quinze à la section industrielle et sept en option commerciale).

Le 29 Juin 1930 fut donc un grand jour avec une inauguration grandiose de l'école MARMONTEL qui regroupera pendant 25 ans, primaire, cours complémentaire et école pratique.

Toutes les notabilités et personnalités politiques de la région assistaient au banquet présidé par Messieurs CHAUTEMPS et QUEUILLE en présence du Directeur National de l'enseignement technique. 300 convives étaient espérés, il y en eut 600...

La réussite incontestable de l'établissement dans un secteur éducatif naissant et en pleine expansion (BORT représentait alors en fait les seules structures d'accueil régionales au niveau technique) incita les élus locaux à réfléchir aux réadaptations nécessaires.

Le 2 Décembre 1942 est évoquée la construction de nouveaux bâtiments dans un cadre «collège technique» (nouvelle appellation remplaçant école pratique) ce projet prévoyant des ateliers au-delà de la voie ferrée avec passage souterrain ou aérien. Les idées exprimées demeureront sans suite mais, ironie du sort elles se concrétisèrent sous une autre forme 40 ans plus tard, avec l'extension du C.E.S. aux Minimes.

Quoi qu'il en soit la cohabitation entre école des garçons, C.E.G. et collège technique devint très difficile faute de locaux suffisants et adaptés. En 1950, Monsieur Henri VIALLE alors Directeur du Collège proposa de nouvelles solutions de création ou de transfert en d'autres lieux : Cité de Granges, La Plantade, Route de la Cascade.

Ces diverses implantations, pour des raisons diverses étant abandonnées, la Municipalité du Docteur PALLUT s'attacha avec détermination à la tâche et le 29 Septembre 1954 une première esquisse de Monsieur VARIERAS illustra un projet réaliste Route de Champs.

Il conviendra cependant d'attendre le 5 Avril 1959 pour voir le Conseil de Monsieur J. LACHAZE présenter un programme définitif estimé à 480 millions d'anciens francs. Les bâtiments sortirent de terre le 1^{er} Juin 1962 et l'externat occupa les lieux au début 1964. Le transfert définitif s'opéra en Octobre de la même année avec un effectif de 335 élèves recensés...

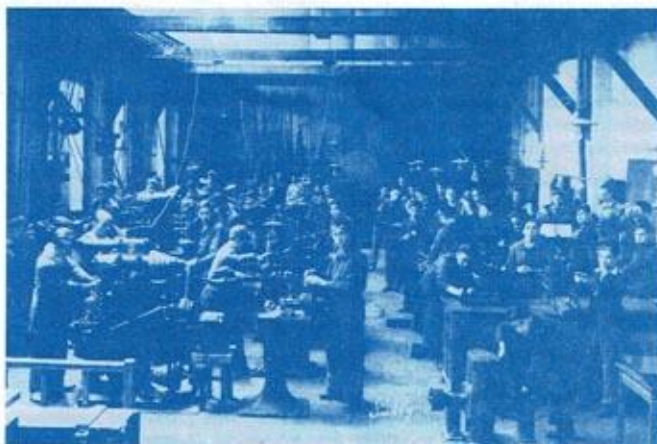
Très rapidement le nombre de pensionnaires croissant (413 en 1970) il fallut songer à de nouveaux locaux. Malgré bien des obstacles et grâce à l'intervention déterminante de Jacques CHIRAC la Municipalité de Roger GUILLARD obtint le 21 Février 1974 l'extension de l'internat dans le cadre d'une opération pilote prévoyant 96 lits et substituant des chambres aux traditionnels dortoirs, coût de l'opération 150 millions de centimes, financés en quasi totalité par l'Etat.

Les mêmes causes entraînant les mêmes effets, l'augmentation des effectifs (335 en 1964, plus de 500 dix ans plus tard) il fallut l'internat terminé, envisager l'agrandissement de l'atelier. La concertation engagée par les élus locaux et Roger GUILLARD avec le Député de l'Arrondissement et Monsieur BEULLAC Ministre de l'Éducation permit après bien des péripéties d'arracher un subventionnement exceptionnel sur le budget de 1981 (travaux estimés à 280 millions de centimes et subventionnés à 88 %).

- 22 élèves en 1929 à l'École Pratique
- 335 au Collège Technique lors de son transfert en 1964
- 515 pour cette rentrée 1984 au Lycée.

Ainsi ces trois époques synthétisent-elles en un éloquent «bilan effectifs» l'histoire du Lycée Technique de BORT : 55 années se sont ainsi écoulées hérissées d'obstacles ou d'écueils divers qui ont parfois freiné la marche en avant de l'Établissement mais la progression s'avère globalement positive.

A cet égard et en guise de conclusion il convient donc de citer les responsables des structures qui se sont succédés garantissant la pérennité de l'institution : MM. PEYTAVIN, CRAMPE, VIALLE, MANNEVY-TASSY, BONHOMME, BANVILLET sans oublier MM. FAUGERE et MAZZI assumant les délicates fonctions d'intendant à des époques critiques. Aujourd'hui les deux composantes administratives du Lycée : L.E.P. et L.E.T. sont placées sous la direction de Monsieur DIET, Monsieur MOREAU ayant quant à lui succédé à Monsieur MAZZI.



Les ateliers du Collège Technique (1949-1950)

AVEC NOS ASSOCIATIONS !

Les aires de jeu couvertes de la commune s'avèrent particulièrement demandées ce qui suffirait, si besoin était à prouver l'utilité sinon la nécessité de telles installations. Ainsi Hall et Salle de la Route de Champs ont un planning hebdomadaire et horaire quasiment complet ceci de 8 heures à 22 heures. Scolaires, tennis, volley, basket, gymnastique volontaire, occuperont donc les principaux créneaux avec rugby et football, le judo et la danse pour leur part assurent leurs activités dans le hall annexe.

*** GYMNASTIQUE VOLONTAIRE :

Les cours de gymnastique volontaire féminine ont repris dès la mi-septembre selon les horaires suivants :

- Groupe des plus jeunes les JEUDIS à partir de 18 heures - gymnase Route de Champs (Responsable M. DESVERNOIS).

- Groupe des plus anciennes les LUNDIS et VENDREDIS à partir de 18 heures - gymnase Route de Champs. (Responsable Madame ROQUES).

(Inscriptions sur place).

*** BASKET-BALL :

Les entraînements de basket-ball féminin au sein du Sporting Club Bortois présidé par Monsieur MAGNAUDEIX se déroulent au gymnase municipal, la première séance de travail a eu lieu le MARDI 18 SEPTEMBRE.

*** VOLLEY-BALL :

La relance des activités est effective depuis le 21 Septembre et la préparation des premiers matches en première division se poursuit toutes les semaines au gymnase municipal. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Monsieur Christian MAZZI.

*** JUDO :

Comme les années passées, c'est le hall annexe qui accueille le judo. Cette discipline éducative et sportive demeure placée sous la responsabilité de Monsieur DELSOL.



*** AMIS DE LA DANSE :

L'Association propose à nouveau ses cours au hall annexe, ceci depuis le MARDI 18 SEPTEMBRE, de 17 h. 15 à 20 h. 15 danse classique et de 20 h. 15 à 21 h. 45 modern-jazz. Tous renseignements sur place.